

NOS CONSEILS

VOS RETRAITS PAR CARTE

La Banque SOCREDO met à votre disposition un réseau de 75 Distributeurs Automatiques de Billets dans toute la Polynésie française.

Nous vous conseillons d'effectuer vos retraits par carte de préférence dans les distributeurs de la Banque SOCREDO, car en dehors de notre réseau vos retraits vous seront facturés.

GAGNEZ DU TEMPS POUR VOS OPÉRATIONS

La Banque SOCREDO met à votre disposition dans ses agences des guichets automatiques bancaires, des bornes de dépôts valorisés, des distributeurs de billets, des automates de remises de chèques.

Nous vous invitons à utiliser notre gamme d'automates en libre-service qui vous permet d'effectuer vos opérations gratuitement et en gagnant du temps. Vous disposez également avec www.websoc.pf d'un site internet complet vous permettant de consulter vos comptes, vos placements et vos crédits, d'effectuer vos opérations, de télécharger vos relevés... en toute liberté et en toute sécurité.

QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOTRE CARTE OU DE VOTRE CHÈQUIER ?

Vous devez au plus vite faire opposition auprès de votre banque, et s'il s'agit d'un vol, vous devez également faire une déclaration aux autorités de police.

Faire opposition sur votre carte :

En cas de perte ou de vol :

- Que vous soyez en Polynésie Française ou à l'étranger, appelez le +689 40 47 00 18 (accessible 24h/24 et 7j/7), taper 1 et composez les 19 chiffres de votre carte SOCREDO ou les 16 chiffres de votre carte internationale.
- Si vous êtes en voyage en France, appelez immédiatement le 00 (33) 140 144 600 (accessible 24h/24 et 7j/7) pour les cartes CB VISA et Mastercard, vous dialoguez avec une opératrice qui vous aidera pour l'opposition de votre carte.
- Dans tous les cas, confirmez ensuite dès que possible votre opposition auprès de votre agence ou par fax au 40 41 53 56.

COMMENT NOUS CONTACTER

40 47 00 00

Du lundi au vendredi : 07h00 - 20h00

Le samedi : 08h00 - 13h00



BANQUE SOCREDO

Banque SOCREDO, S.A.E.M. au capital de 22 milliards de F.CFP

RCS TPI 59 1 B Papeete

N° TAHITI : 075390 - Intermédiaire d'assurance

Siège social : 115 rue Dumont d'Urville

BP130 - 98713 - Papeete RP - TAHITI - Polynésie française

Tél. : (689) 40 41 51 23 - Fax : (689) 40 41 52 83

E-mail : dirgen@socredo.pf

CONDITIONS GENERALES

GUIDE DES CONDITIONS
TARIFAIRES 2018
APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS
ET AUX ENTREPRISES
À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2018



BANQUE SOCREDO

**EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES TARIFAIRES
APPLICABLES AUX ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS
A COMPTER DU 1^{er} NOVEMBRE 2018**

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture	Gratuit
Versement initial minimum :	
- Compte en xpf : 10.000 XPF	
- Compte en devises : 500.000 XPF	

Transfert de compte dans une autre agence de la Banque SOCREDO	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit

Relevés de compte

Relevé mensuel	Gratuit
Relevé mensuel édité sur automate de consultation	Gratuit
Relevé mensuel sur websoc	Compris dans l'abonnement

Relevé électronique (antérieur à 12 mois glissants)	100
Relevé à la demande au guichet (date à date, duplicata par mois édité)	2 000
Relevé quotidien (forfait mensuel)	3 500
Relevé décadaire (forfait mensuel)	2 500
Relevés télétransmis (forfait mensuel)	2 963
Relevé quotidien SWIFT (forfait mensuel)	6 000

Tenue de compte

Tenue de compte (forfait mensuel)	1 000
Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (RIB, IBAN)	Gratuit
Commission annuelle de revue réglementaire - Entreprises	18 000
Commission annuelle de revue réglementaire - Professionnels-Développement	15 000
Commission annuelle de revue réglementaire - Associations	6 000
Gestion des excédents (commission annuelle)	12 976
Gestion des déficits (commission annuelle)	15 572

Services en agence

Dépôt / Retrait

Dépôt/ versement d'espèces	Gratuit
Carte SOCREDO de dépôt en XPF (1 ^{ère} carte)	Gratuit
Carte SOCREDO de dépôt en XPF (carte supplémentaire)	2 372
Retrait d'espèces au guichet	Gratuit
Délivrance Carte Mahana (pour retrait espèces)	Gratuit
Rouleau pour pièces	29

Remise de chèques

Remise de chèques en XPF (à l'encaissement)	
Dépôt/ Remise de chèques au guichet ou dans un automate	Gratuit
Chèque Banque SOCREDO en XPF encaissé hors de Polynésie française	
Commission d'encaissement SAUF C.C.P., Trésor, C.D.C.	0,25%
. Minimum	1 778
. Maximum	14 229
Frais de port	1 100

Les frais sont perçus par la banque qui présente le chèque en compensation, et sont rajoutés au montant initial du chèque.

Remise de chèques en devise : (à l'encaissement ou à l'escompte)

Chèques tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française

Remise de chèques en devise : à l'encaissement

Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Commission d'encaissement fixe	
. Minimum	1%
. Maximum	2 950
Frais de port	11 856
Frais de port	1 100

Remise de chèques en devise : à l'escompte (en valeur)

Sous réserve d'acceptation par la Banque

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Cours chèque de voyage « Achat »

Commission d'escompte (par remise)	1%
. Minimum	3 200
Frais de port	1 100

Impayés / Chèque en devise

Frais d'impayé	3 900
Frais de port	1 100
Frais de protêt	4 000

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée

Frais réels

Change de devises

Cours pratiqué

Billets de banque en devise : Opération d'achat	Cours « Achat »
Billets de banque en devise : Opération de vente	Cours « Vente »
Chèque de voyage en devise : Opération d'achat	Cours chèque de voyage « Achat »
Chèque de voyage en devise : Opération de vente	Cours chèque de voyage « Vente »

Achat par la Banque de billets de banque

Commission de manipulation

Client SOCREDO : crédit du compte client en XPF ou en devise	500
Non Client SOCREDO : par remise en espèces pour une contre-valeur maximale de 500 EUR	1 000

Vente par la Banque de billets de banque

Commission de manipulation

Client SOCREDO : par débit du compte client XPF ou devise	500
Non Client SOCREDO : par remise en espèces, pour le montant de la levée de caution de rapatriement, ou pour une contre-valeur maximale de 500 EUR	1 000
Commission de remise de devise en espèces (pour les autres devises que l'Euro)	
Client SOCREDO : par débit du compte client en devise, dans la devise du compte	3%
. Minimum 19,88 EUR / 21 USD/ 30 NZD/ 30 AUD	2 372

Achat par la Banque de chèques de voyage

Commission de manipulation

Client SOCREDO : par crédit du compte client en XPF ou en devise	500
Non client SOCREDO étranger (sur présentation du passeport) : par remise en espèces, pour une contre-valeur maximale de 1 000 EUR (soit 119 332 XPF) uniquement pour un client occasionnel	1 000
Changeur de devises sur automate	
Commission de change en espèces (par opération)	589

Frais divers

Frais d'étude pour une demande d'ouverture de compte à distance	10 961
Ouverture de compte chez nos partenaires : frais de dossier	11 856
Frais de mise à disposition de fonds sur place	2 372
Frais de virement à CCP FRANCE pour clôture par voie normale	2 372
Attestations diverses	3 500
Attestation origine des fonds	8 550
Attestation de caution de rapatriement	10 000
Frais de recherche	
Recherche au guichet (par mois édité)	1 500
Recherche aux archives (par document et par compte)	3 000
Procédure de recherche en urgence (supplément forfaitaire)	5 800

Frais d'envoi de documents

Par courrier en Polynésie française	1 000
Par courrier hors Polynésie française	1 300
Par courrier électronique	659
Par télécopie, selon la destination :	
- FRANCE / EUROPE	2 372
- NOUVELLE CALEDONIE	1 422
- AUSTRALIE/ NOUVELLE-ZELANDE/ FIDJI/ COOK	2 845
- U.S.A. / JAPON / ASIE	4 742
- POLYNESIE FRANCAISE	712
Succession : Frais de traitement	10 000

Renseignements et enquêtes commerciales par client

Aux commissaires aux comptes	20 000
Demandes d'encours (escompte et encaissement d'effets)	6 500

Interbancaires locaux	Gratuit
Interbancaires internationaux par courrier ou par SWIFT (*)	4 314
NB : A ces frais s'ajoutent les frais de SWIFT. (Se référer à Virements/Transferts ponctuels)	
Ramassage de fonds	
Ramassage hebdomadaire (forfait mensuel)	
1 ramassage hebdomadaire	4 600
2 ramassages hebdomadaires	9 100
3 ramassages hebdomadaires	13 700
4 ramassages hebdomadaires	18 200
5 ramassages hebdomadaires	19 900
Sacoche (attribuée selon le nombre de ramassages)	1 000
Clé accès dépôt de nuit	6 577
Clé/sacoche perte ou vol (coût de remplacement)	6 423
Passage infructueux (par passage)	2 000
Passage supplémentaire (par passage)	5 000
Banque à distance	
Internet : www.websoc.pf	
6 premiers mois d'abonnement	Gratuit
Abonnement mensuel	350
Abonnement annuel (prélèvement trimestriel)	3 500
Serveur vocal : ALLOSOC 24h/24 et 7j/7 au 44 25 65	
Coût de la communication	Tarifs OPT
Messagerie sur téléphone mobile : SOCMS	
Abonnement	Gratuit
Commission par message reçu	
. Du 1er au 5ème message (par message reçu)	100
. Du 6ème au 20ème message (par message reçu)	70
. Du 21ème message et au-delà (par message reçu)	50
Plafond mensuel	3 000
Moyens et opérations de paiement	
Cartes	
Serveur d'opposition :	
- en Polynésie française et à l'étranger : (689) 40.47.00.18 (pour toutes cartes)	
- en France : 00 (33) 140.144.600 (pour les cartes VISA et MasterCard)	
Carte privative (cotisation annuelle)	
Carte SOCREDO Classic	3 786
Carte SOCREDO Classic supplémentaire délivrée sur le même compte	2 372
Carte SOCREDO Gold	12 000
Carte SOCREDO Gold supplémentaire délivrée sur le même compte	9 000
Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit différé (cotisation annuelle)	
Carte VISA Classic ou MASTERCARD Classic	5 990
Carte VISA Premier ou MASTERCARD Gold	18 990
Carte MASTERCARD Business	18 990
Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit immédiat (cotisation annuelle)	
Carte VISA Classic	5 990
Carte VISA Premier	18 990
Packages Cartes Bancaires Internationales, pour un même porteur et même compte (cotisation annuelle)	
Carte à débit différé	
Carte VISA Classic + Carte MASTERCARD Classic	8 985
Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold	21 985
Carte VISA Premier + Carte MASTERCARD Gold	28 485
Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte MASTERCARD Business	21 985
Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold + Carte MASTERCARD Business	28 485
Carte à débit immédiat	
Carte VISA Classic + Carte VISA Premier	21 985
Carte American Express	
Carte CENTURION Green ou Gold	Tarifs OFINA
Carte AIR TAHITI NUI Classic ou Gold	Tarifs OFINA
Retrait par carte	
En Polynésie française	
Retrait au guichet (par opération) - Cash Advance	507
Retrait en XPF sur automate SOCREDO	Gratuit

Retrait en XPF sur automate autre banque locale (par opération)	120
Retrait en devise sur automate SOCREDO (par opération)	589
Retrait en devise sur automate autre banque locale (par opération)	705
Hors Polynésie française, avec carte bancaire privative	
Retrait en XPF ou EURO (commission par opération)	1,50 euro
Retrait en devise (hors EURO) (commission par opération)	1,50 euro + 2,50%
Hors Polynésie française, avec C.B.I.	
Retrait en XPF ou EURO	Gratuit
Retrait en devise (hors EURO), (commission par opération)	1,50 euro + 2,50%
Paiement par carte bancaire privative	
Paiement en XPF ou EURO	Gratuit
Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération)	2,50%
Paiement par C.B.I.	
Paiement en XPF ou EURO	Gratuit
Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération)	2,50%
Frais divers carte	
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française (par carte)	1 000
Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française (par carte)	1 300
Frais de gardiennage par carte (pendant 6 mois)	2 000
Frais de destruction par carte (post gardiennage)	2 000
Frais de restitution de carte après capture dans un distributeur	1 000
Ré-édition code secret : carte bancaire privative	500
Ré-édition code secret : C.B.I.	1 000
Modification de plafond carte bancaire privative	Gratuit
Modification de plafond C.B.I. Visa / Mastercard	6 500
Ré-édition de relevé mensuel C.B.I.	1 185
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction locale (par réclamation)	4 500
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction hors Polynésie française (par réclamation)	8 893
Frais d'opposition	
Frais d'opposition à l'initiative du client (pour vol, perte, utilisation frauduleuse)	2 890
Frais d'opposition et/ou résiliation pour utilisation abusive	6 500
Frais de clôture	
Frais de clôture	2 372
Terminal de Paiement Electronique (TPE) - commerçant	
Adhésion	
Achat ou location Terminal de Paiement Electronique	Tarifs OSB
Consommables	Tarifs OSB
Coût de la communication (à la charge du commerçant)	Tarifs OPT
Conditions sur opérations paiement électronique	
Commission selon le flux d'opérations	Consulter votre conseiller
Date de valeur (J étant la date de comptabilisation)	
Conditions sur opérations paiement manuel (C.B.I.), en cas de panne du T.P.E.	
Commission contractuelle	3%
Date de valeur (J étant la date de réception)	J+10
Autres opérations	
Frais d'édition du journal T.P.E.	2 372
Frais de recherche pour réclamation	4 500
Frais de traitement d'un avoir sur T.P.E. ou manuel	112
Frais de rejet de facturette en mode manuel	334
Frais de traitement diverses anomalies locales (erreur caissier, abandon débits, doublon, etc..)	334
Frais sur facturette contestée et rejetée (à la charge du commerçant)	344
Frais de traitement impayé international suite erreur commerçant	5 563
Frais de clôture de contrat T.P.E.	2 372
Virements/ transferts ponctuels (en XPF ou en devise / local ou étranger)	
Virement ponctuel local (en XPF)	
En faveur d'un autre compte SOCREDO, au guichet ou par websoc	Gratuit
En faveur d'un compte dans une autre banque, au guichet	431
En faveur d'un compte dans une autre banque, par websoc	Compris dans l'abonnement
Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)	
Valeur devise hors EEE (1) (en jour ouvrable)	
	J
	J-1

Virement/ transfert émis en XPF ou en EUR (SEPA COM Pacifique) (France métropolitaine et la communauté d'Outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna))	
Commission de transfert (au guichet ou par websoc)	0,25%
. Minimum	1 700
. Maximum	16 500
Par SEPA COM Pacifique (au guichet ou par websoc)	
. Frais de transfert (au guichet)	2 372
. Frais de transfert (par websoc)	500
Par émission d'un chèque (au guichet)	
. Frais de confection de chèque	2 372
. Frais de port (si expédié)	1 100
Virement/ transfert émis en devise (dont euro pour les destinations hors France métropolitaine & Outre-mer)	
Commission de transfert (au guichet ou par websoc)	0,25%
. Minimum	1 700
. Maximum	16 500
Par SWIFT (au guichet ou par websoc)	
. Frais de transfert	2 372
. Frais de correspondant (France métropolitaine et Outre-mer)	1 216
. Frais de correspondant (hors France métropolitaine et Outre-mer)	Frais réels
. Frais de la banque bénéficiaire (hors France métropolitaine et Outre-mer)	Frais réels
Par émission d'un chèque - hors USD (au guichet)	
. Frais de confection de chèque	2 372
. Frais de port (si expédié)	1 100
Emission d'un chèque de banque à remettre au guichet de BNZ	
. Chèque d'un montant maximum de 5.000 NZD	
. Cours appliqué	Cours du transfert
. Commission de confection de chèque	1%
- Minimum	1 504
Frais divers virement/ transfert émis en devise	
Frais réclamés par le correspondant	Frais réels
Recherche du R.I.B (incomplet ou erroné)	593
Recherche données incomplètes ou erronées	2 963
Frais de recherche	2 963
Procédure de transfert en urgence (supplément forfaitaire)	2 963
Mise à disposition sur la France et l'étranger	2 372
Copie SWIFT au guichet	507
Virement/ transfert reçu en devise (SEPA COM Pacifique)	
Cours devise (de l'EEE(1))	Cours transfert
	« Achat »
	J
Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)	
Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF	
Commission de virement	Gratuit
Crédit d'un compte dans une autre banque	
Commission de paiement	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	12 000
Virement/ transfert reçu des correspondants (SWIFT)	
Cours : devise de l'EEE ou hors EEE (1)	Cours transfert
	« Achat »
Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF	
Valeur (en jour ouvrable)	J + 3
Commission de virement	690
Crédit d'un compte SOCREDO en devise	
Valeur (en jour ouvrable)	J + 1
Commission de virement	690
Crédit d'un compte dans une autre banque	
Commission de transfert - Règlement en XPF	0,25%
. Minimum	2 372
. Maximum	12 000
Commission de transfert - Règlement en devise	0,25%
. Minimum	2 372
Frais de transfert	2 372

Retour des fonds à l'expéditeur

Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 700
. Maximum	16 500
Frais de transfert	2 372
Virements permanents (en XPF ou en devise / local ou étranger)	
Virement permanent local (au guichet)	
Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois	2 703
Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)	3 786
Virement permanent local (par websoc)	Compris dans l'abonnement
Virement permanent étranger (au guichet ou par websoc)	
Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois	2 703
Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)	3 786
Pour un virement permanent vers l'étranger , à chaque virement s'ajoutent les frais et commissions de transfert vers l'étranger, se référer à "Virement/ Transfert en devise".	
Frais divers - Virements permanents	
Modification de virement permanent (en agence)	1 700
Annulation de virement permanent (en agence)	1 700
Modification de virement permanent local (par websoc)	Gratuit
Annulation de virement permanent local (par websoc)	Gratuit
Rejet de virement irrégulier (ponctuel ou permanent) à la charge du débiteur	2 973
Prélèvements automatiques	
Mise en place d'un avis de prélèvement automatique	Gratuit
Forfait annuel de gestion (quel que soit le nombre de prélèvements en place)	1 144
Opposition prélèvement	2 372
Gestion au titre d'émetteur	
Support informatique, y compris post-banque (forfait mensuel)	5 928
Support manuel (forfait mensuel)	23 713
Gestion des impayés (Commission par impayé)	297
. plafond mensuel	23 713
Chèques	
Délivrance de chéquier	Gratuit
Frais de gardiennage chèquiers (pendant 2 mois)	2 300
Frais de destruction par chéquier (post gardiennage)	2 700
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française	1 000
Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française	1 300
Chèque de banque	
Emission d'un chèque de banque en XPF (par chèque)	2 750
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française	1 400
Emission d'un chèque de banque en devise (se référer à "virement/transfert en devise")	
Opposition au chèque	
Opposition au chèque en XPF (déclaration d'un chèque ou d'un chéquier en opposition)	5 000
Opposition au chèque en devise (dont EUR)	
. Frais d'ouverture de dossier	2 316
. Commission forfaitaire	2 316
. Frais réclamés par le correspondant	Frais réels
Rejet de chèque	
Rejet de chèque irrégulier (hors défaut de provision), par chèque, à la charge du tireur	2 973
Irrégularités et incidents	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention - autorisation découvert momentanée (par opération)	1 536
Plafond mensuel	30 720
Opérations particulières	
Frais de retour courrier pour adresse invalide	1 900
Saisie en compte (Avis à Tiers Détenteurs / Saisie Arrêt / Opposition administrative du Trésor)	14 000
Incidents de paiement	
Rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision	
Chèque d'un montant inférieur ou égal à 5.967 XPF (forfait par chèque)	3 580
Chèque d'un montant supérieur à 5.967 XPF (forfait par chèque)	5 960

Conformément à la réglementation en vigueur, le rejet d'un chèque sans provision a pour conséquence l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes dans toutes les banques, cela pendant une durée de cinq ans, sauf régularisation.

Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprennent :

- les frais de rejet par chèque,
- l'ouverture de dossier pour défaut de provision (dès le 1er chèque impayé),
- la lettre d'injonction par titulaire,
- la déclaration Banque de France (au Fichier des Chèques Irréguliers),
- les frais ouverture dossier provision affectée par interdiction.

Autres frais relatifs à l'interdiction bancaire

Chèque payé pendant l'interdiction (déclaration Banque de France) 2 963

Client « interdit autres banques » : ouverture dossier 3 530

Rejet de virement (ponctuel ou permanent) ou de prélèvement, pour provision insuffisante : local ou SEPA

dans la limite de 2372

Découverts et crédits

Découverts : Intérêts débiteurs et commissions (perçus mensuellement)

Intérêts débiteurs

Découverts autorisés

Les intérêts sont perçus dès le 1^{er} franc dans la limite du taux d'usure

Découverts non autorisés

Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usure

Commission pour découvert

Découverts autorisés

Taux : 0,16 % sur le montant du plus fort découvert du mois en valeur

La commission est perçue dans la limite du taux d'usure

Découverts non autorisés

Commission de dépassement non autorisé (Montant forfaitaire) 2 372

La commission est perçue s'il y a perception d'intérêts débiteurs dans la limite du taux d'usure

Autorisations de découvert - A.C.C. - C.A.P.

Mise en place

1% du montant de l'autorisation

. Minimum

5 000

Renouvellement

1% du montant de l'autorisation

. Minimum

5 000

Frais d'avenant

30 000

Dénonciation d'une autorisation de découvert

13 000

Crédits

Prêts, avances diverses

Mise en place

1% du montant du prêt

. Minimum

12 500

Mise en place crédit billet

1% du montant du prêt

. Minimum

12 500

Frais d'annulation de dossier

15 000

Engagement par signature

Frais de mise en place d'acte de cautionnement

1% du montant de la caution

. Minimum

5 726

. Maximum

22 902

Annulation avant mise en place (forfait)

4 500

Commissions par nature d'engagement

- **Caution Bancaire** (marchés : avance forfaitaire, retenue de garantie, de bonne fin)

Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû)

2% l'an prélevés trimestriellement

. Minimum

4 500

- **Caution Bancaire d'aval de traite** (fournisseurs, douanes)

Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution, calculée sur la période allant de la date de création de la traite à sa date d'échéance.

2% l'an prélevés trimestriellement

. Minimum

2 942

- **Caution Bancaire** (cautions fiscales, soumissions annuelles, avais divers)

Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution, calculée sur la période allant de la date de création de la traite à sa date d'échéance.

2% l'an prélevés trimestriellement

. Minimum

2 942

- **Garantie à première demande**

Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution, calculée sur la période allant de la date de création de la traite à sa date d'échéance.

2% l'an prélevés trimestriellement

. Minimum

4 500

- **Bons à délivrer sur envois postaux**

1 175

Cessions de créances Dailly (Marché public. Avances sur factures)

Mise en place plafond d'autorisation et/ou renouvellement annuel

10 961

Frais d'avenant sur plafond (par avenant)

10 961

Commission de service

2 193

Commission de notification / marché

8 221

Commission de notification / facture

3 837

Commission de bordereau

3 288

Commission de modification

10 961

Commission de prorogation

8 221

Commission de réclamation

10 961

Frais divers

Frais d'études

1% du montant du prêt

. Minimum

20 000

Droits d'enregistrement liés à l'enregistrement des actes

. Par acte destiné au client (quel que soit le nombre de copies)

frais réels

. Par acte destiné aux cautions (quel que soit le nombre de copies)

frais réels

Tableau d'amortissement

. Tableau d'amortissement crédit vivant

2 963

. Tableau d'amortissement crédit soldé

5 928

Commission d'engagement

1%

(Commission annuelle, prélevée mensuellement, calculée sur le solde en capital non débloqué et à condition qu'aucune condition suspensive ne subsiste sur le crédit)

Commission annuelle de tenue de compte d'engagement par client

5 928

Frais annuel de lettre aux cautions (par lettre)

6 500

. Maximum

26 000

Frais d'avenant (prêt sans retard)

30 000

Frais de dénonciation d'un plafond d'autorisation

13 000

Frais de main-levée d'une caution bancaire (hors caution de rapatriement)

5 729

Prêt soldé : Frais de ré-expédition des pièces d'un dossier (par prêt)

2 372

Contre-garantie SOGEFOM (Société de Gestion de Fonds de Garantie d'Outre Mer), facturation semestrielle (en pourcentage de l'encours de l'engagement)

Consulter votre conseiller

Frais et intérêts en cas d'incidents de remboursement de prêt ou engagement

Frais de lettre avenant sur dossier de prêt (commission par dossier)

Prêt avec retard

32 000

La commission est prélevée si l'avenant est établi à la demande de l'emprunteur - exception faite du remboursement anticipé.

Commission de remboursement par anticipation

Commission prélevée sur le montant en capital réglé par anticipation, notamment pour contrats de crédits à la consommation signés avant le 1^{er} mai 2011.

3,00%

Frais de relance pour recouvrement de prêts ou engagements

1^{er} avis de retard

6 500

Frais de procédures (tous courriers établis dans le cadre du recouvrement de prêts)

15 000

Intérêts moratoires

1,5%/mois de retard

Ils sont calculés sur le montant des impayés en capital, augmenté des frais et des intérêts d'une ancienneté supérieure à un an.

Frais de transmission à l'avocat

10%

Pourcentage des sommes réclamées ou des frais réels s'ils sont supérieurs (exceptés les clients déclarés en Redressement ou en Liquidation Judiciaire).

Impayés Dailly

Commission d'impayés Dailly

5 500

Commission lettre de mise en demeure Dailly impayé, cédé

4 000

Frais de gestion des effets en XPF (à l'encaissement ou à l'escompte)

Mise en place

Mise en place d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)

11 856

Commission de manipulation (à la charge du cédant, par effet)

2 372

Modification	
Modification d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	11 856
Demande de prorogation (par effet)	2 900
Réclamation/ Modification d'un effet	4 500
Modification d'un dossier (par dossier)	5 928
Annulation d'un dossier (par dossier)	5 850
Renouvellement annuel	5 928
Opposition aux effets	2 963
Effet impayé	
Frais de retour (à la charge du cédant, par effet)	3 900
Frais de port (par effet)	1 100
Frais de protêt (par effet)	4 000
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels (par effet)	
Frais de lettres au tireur et au bénéficiaire (par lettre)	1 778
Conservation des effets impayés (par mois)	5 928
Opérations diverses	
Demande d'encours d'encaissement	6 500
Demande d'encours d'escompte	6 500
Portefeuille libre - Import	
Effets à l'acceptation	
Commission d'avis d'acceptation	0,25%
. Minimum	2 950
. Maximum	11 856
Frais de port	1 100
Avis au cédant	2 017
Frais de transfert (par SWIFT)	7 950
Effets et Lettres de Change Relevé (à l'encaissement ou au paiement)	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Vente »
Effets	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 950
. Maximum	11 856
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 700
. Maximum	16 500
Avis au cédant	2 017
Frais de transfert (par SWIFT)	7 950
Frais de port	1 100
Lettre de change relevé (L.C.R.)	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 950
. Maximum	11 856
Frais d'encaissement	3 500
Opérations diverses liées aux Effets et Lettres de Change Relevé	
Frais de relance (par relance)	2 950
Refus d'acceptation	2 950
Frais d'impayé ou de rejet	3 900
Prorogation	2 963
Réclamation	2 963
Avis de sort	2 963
Commission d'annulation de dossier	5 850
Frais de port	1 100
Frais de protêt	4 000
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels.	
Portefeuille libre - Export	
Effets tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française.	
Encaissement	
Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant	environ 6 semaines après dépôt
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »
Commission d'encaissement fixe	2 950
Frais de port	1 100
Escompte en intérêts	
Sous réserve d'acceptation par la Banque.	
Intérêts à calculer sur le nombre de jours restant à courir.	
Commission d'encaissement fixe (par effet)	2 950
Frais de port (par effet)	1 100

Impayés	
Frais d'impayé	3 900
Frais de port	1 100
Frais de protêt	4 000
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	Frais réels
Portefeuille documentaire - Import	
Remise documents contre acceptation (avec ou sans retour à la banque)	
Commission d'acceptation	0,25%
. Minimum	2 950
. Maximum	11 856
Avis au cédant (par message envoyé)	2 017
Frais de port (par message envoyé)	1 100
NB : Les frais de port, avis au cédant et SWIFT sont facturés par message envoyé	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 950
. Maximum	11 856
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 700
. Maximum	16 500
Frais de transfert	7 950
Frais réclamés par le correspondant	Frais réels
Remise à l'encaissement	
(Documents ou Effets déjà acceptés)	
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 950
. Maximum	11 856
Commission de transfert	0,25%
. Minimum	1 700
. Maximum	16 500
Frais de transfert	7 950
Avis au cédant (par message envoyé)	2 017
Frais de port (par message envoyé)	1 100
NB : Les frais de port, avis au cédant et SWIFT sont facturés par message envoyé	
Opérations diverses	
Frais de relance (par relance)	2 950
Frais d'impayé ou de rejet	3 900
Prorogation	2 963
Réclamation	2 963
Avis de sort	2 963
Frais de port	1 100
Frais de protêt	4 000
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Commission d'annulation de dossier	5 850
Absence de documents	
Lettre de garantie (Commission prélevée trimestriellement)	2% / an
. Minimum	4 742
Bons à délivrer (Commission fixe)	4 750
Portefeuille documentaire - Export	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »
Valeur (en jour ouvrable)	J + 3
Commission d'intervention	2 950
Commission d'encaissement	0,25%
. Minimum	2 950
. Maximum	11 856
Frais de port	1 100
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais réclamés par le correspondant ou la banque	Frais réels
Crédit documentaire - Import	
Sauf stipulation contraire, les frais et commissions sont à percevoir sur le donneur d'ordre.	
Ouverture	
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
. Minimum	7 950
Frais de port	1 100
Frais de SWIFT	7 950

Modification	
Augmentation du montant du crédit (par trimestre indivisible)	0,375%
. Minimum	7 950
Prorogation de la validité du crédit au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
. Minimum	7 950
Autres modifications	7 950
Frais de port	1 100
Frais de SWIFT	7 950
Utilisation	
Commission d'utilisation (sur le montant utilisé)	0,25%
. Minimum	7 950
Acceptation	
Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)	0,50%
. Minimum	7 950
NB : A cette commission s'ajoute la commission d'utilisation	
Frais de port	1 100
Annulation	
Commission d'annulation de dossier	5 850
Frais de levée de réserves	7 950
Frais de correspondants pour levée de réserves	Frais réels

Crédit documentaire - Export

Transmission de lettre de crédit commerciale

Frais fixes 7 950

Notification de crédit documentaire

Commission de notification 0,125%
 . Minimum 7 950

Confirmation

Commission de confirmation 0,25%
 . Minimum 7 950

Modification

Montant ou durée 0,25%
 . Minimum 7 950
Autres modifications 7 950

Utilisation - Levée de documents

Commission d'utilisation 0,25%
 . Minimum 7 950
Frais de port 1 100

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Acceptation

Commission 0,25%
 . Minimum 7 950

Valeur (en jour ouvrable) J+3

Epargne et placements financiers

Epargne bancaire

Ouverture d'un compte à terme

En XPF : Dépôt minimum 500.000 XPF Gratuit

En devise : Dépôt minimum USD 20.000, NZD 30.000, AUD 30.000 Gratuit

Placements financiers

La Banque SOCREDO ne propose plus ce service depuis le 1^{er} janvier 2018

Assurances et prévoyance

MANINA Auto : assurance automobile pour les clients professionnels Tarifs disponibles en agence

MANINA Homme clé Tarifs disponibles en agence

MANINA Sécuripro (corisation annuelle)

 . Option 1 : vol de l'ordinateur portable 6 900

 . Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque 9 900

 . Option 3 : package "option 1 + option 2" 15 000

Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle

Dates de valeur

Devises de l'EEE (Espace Economique Européen) dont XPF (1)

Valeur jour

Retrait/ Versement en espèces au guichet J

Retrait espèces par carte au Distributeur Automatique de Billets (DAB) J

Paiement par carte privative SOCREDO J

Virement entre comptes à vue SOCREDO J

Virement émis d'un compte SOCREDO J

Virement reçu d'autres banques J

Prélèvement automatique (crédit client émetteur) J

Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement) J

Devises hors EEE

Valeur jour

Retrait/Versement en espèces au guichet J

Retrait espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) J

Paiement par carte privative SOCREDO J

Prélèvement automatique (crédit client émetteur) J

Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement) J

Valeur lendemain ouvré de l'opération

Virement reçu d'autres banques J+1

Valeur veille ouvrée de l'opération

Virement au profit d'un compte externe J-1

Valeur appliquée au chèque

Valeur lendemain ouvré du jour de traitement de l'opération

Remise de chèques sur place J+1

Valeur veille ouvré du jour de traitement de l'opération

Chèque SOCREDO émis J-1

(1) Les devises concernées par l'application de la Directive sur les Services de Paiement sont les devises de l'E.E.E. (Espace Economique Européen) c'est-à-dire celles des pays de l'Union européenne auxquelles s'ajoutent les devises du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande. Les pouvoirs français ont également choisi d'étendre les règles de la Directive des Services de Paiement aux Collectivités d'Outre-Mer (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Mayotte, Saint Pierre-et-Miquelon, Nouvelle Calédonie, Polynésie française ainsi que les îles Wallis et Futuna).

(*) TVA incluse au taux en vigueur